

LA RÉGION NORMANDIE ET SNCF VOYAGEURS S'ENGAGENT DANS UN PROJET DE RÉNOVATION ET DE MODERNISATION MAJEUR DE 30 TRAINS TER

Hervé Morin, Président de la Région Normandie et Christophe Fanichet, Président Directeur Général de SNCF Voyageurs ont signé ce jour la convention de financement portant sur les opérations mi-vie et la rénovation des matériels AGC de la Région Normandie au Technicentre Industriel de Quatre-Mares en présence de Xavier Ouin, Président de Mastéris, Directeur Industriel SNCF Voyageurs et Grégoire Forgeot d'Arc, Directeur Régional des Lignes Normandes SNCF Voyageurs.

Pour mémoire, l'AGC (Autorail à Grande Capacité) désigne une catégorie de trains automoteurs construits par le constructeur ferroviaire Bombardier. Les premiers AGC ont été mis en circulation par SNCF en 2004 et le parc Normand se compose aujourd'hui de 56 trains.

La Région Normandie et SNCF Voyageurs sont pleinement engagés dans l'amélioration et le développement du service ferroviaire et à ce titre la modernisation des matériels est une priorité.

À ce titre, les deux partenaires ont signé ce jour une convention de financement pour un montant de 84M€ portant sur la rénovation et les « opérations mi-vie » de 30 rames AGC acquis entre 2004 et 2010 par la Région. Les opérations débuteront en Janvier 2023 pour une durée de 4 ans.

La rénovation et la modernisation de ces matériels seront réalisées au Technicentre Industriel de Quatre-Mares situé à Sotteville-lès-Rouen.

UN PROJET D'UNE DIMENSION INÉDITE AU SEIN DE LA RÉGION

Depuis 2019, le travail constructif réalisé entre la Région et SNCF Voyageurs a permis d'élaborer une offre détaillée, conciliant au mieux personnalisation régionale et

industrialisation à l'échelle nationale. De nombreuses réunions de travail réalisées au cours de l'année 2020 ont permis de définir concrètement le périmètre de l'opération et aboutir à l'accord signé aujourd'hui entre les deux parties.



Technicentre Industriel de Quatre-Mares

La Région Normandie a confié ce projet de rénovation aux équipes SNCF Voyageurs et notamment la réalisation industrielle sur le site du Technicentre Industriel de Quatre-Mares.

La charge prévisionnelle est de 300 à 500 000 heures de travail principalement réalisée sur le Technicentre Industriel de Quatre-Mares.

Des travaux d'adaptation du Technicentre de Quatre-Mares vont être réalisés afin de prendre en charge ces rames et renforcer la performance du site.

« C'est une très grande fierté pour SNCF Voyageurs d'avoir la confiance de la Région Normandie pour mener ce programme industriel d'une ampleur inédite ici en Seine-Maritime. Il mobilisera le meilleur du savoir-faire de nos équipes du Matériel pour donner une nouvelle vie aux trains normands. Avec l'engagement de la Région, nous allons mettre l'innovation industrielle au service de la transition écologique et de l'amélioration du confort à bord » indique Christophe Fanichet, PDG de SNCF Voyageurs.

« Il est primordial que les Normands bénéficient du meilleur service ferroviaire possible. Cela fait maintenant plus de 5 ans que la Région s'y efforce. Après l'acquisition des 40 nouveaux OMNEO, tous mis en circulation, et la commande de 27 rames OMNEO 2 qui seront livrées en 2023-24, cette



amélioration de service passe aussi par la rénovation et l'optimisation du parc roulant existant. Une tranche optionnelle de 26 rames à traiter au-delà de 2026 reste à attribuer, avec l'objectif de profiter de cette rénovation pour verdir ces rames. Plusieurs industriels seront consultés », rappelle Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

OPÉRATION MI-VIE : UNE RÉPONSE AUX ENJEUX ÉCOLOGIQUE ET DE DURABILITÉ DES MATÉRIELS

Après environ 20 ans de circulation, à « mi-vie », les rames TER doivent être entièrement révisées et rénovées en atelier afin de leur permettre de circuler à nouveau durant 15 à 20 ans en toute sécurité et dans les meilleures conditions de confort pour les voyageurs.

Cette opération de maintenance lourde consiste à reprendre la quasi-intégralité de la rame pour la remettre à un état quasi-neuf. Il s'agit ainsi de démonter l'intégralité de chaque train pour nettoyer, réparer et repeindre chacune des pièces puis les remonter à l'identique. Cette phase permet de s'assurer de l'état et du bon fonctionnement des pièces utilisées.

Sont notamment concernés : la caisse avec un traitement de la corrosion, la chaîne de traction, les organes majeurs (bogies, panneaux de freins, climatisations, ...) et les aménagements intérieurs (remise à neuf des sièges, vitrages, toilettes, ...). C'est aussi l'occasion de remettre à niveau des systèmes vieillissants comme le système de contrôle de fermeture des portes.

En complément de ces opérations techniques incontournables, la Région Normandie a choisi d'apporter certaines améliorations :

- Pour améliorer l'esthétique et le confort pour les voyageurs :
 - o ajout de nouveaux emplacements vélos (12 par rame) pour répondre aux fortes attentes des voyageurs,
 - o remplacement des sièges par des sièges neufs,
 - o passage à un éclairage LED, ajout de prises électriques sur les sièges
- Pour renforcer les performances environnementales du train :
 - o mise en place du tri sélectif en plateforme,

- mise en places de vitres HD permettant une meilleure perméabilité aux ondes donc une meilleure réception des données 4G et 5G pour les voyageurs,
- mise en place du mode économie d'énergie lors du stationnement, qui permettra de réduire la consommation d'énergie de plus de 59000Kw/H par an soit plus de 9000 litres de gasoil par engin et par an.

Ces opérations de maintenance s'inscrivent comme **une alternative à l'achat de matériel roulant neuf en utilisant de façon optimale un train durant toute sa durée de vie.**

Elles participent également aux engagements environnementaux de l'entreprise SNCF : réparation des pièces consommables, valorisation des déchets, recyclage optimisé des fluides, etc.

CONTACTS PRESSE :

SNCF Voyageurs :

Aymeric Chassaing – tel : 06 01 92 26 08 – Aymeric.chassaing@sncf.fr

SNCF Voyageurs Normandie :

Aurélie Lemarié-Guiguet – tel : 06 46 83 03 64 – aurelie.guiguet@sncf.fr

Région Normandie :

Laure Wattinne – tel : 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr